

La responsabilisation des multinationales

INITIATIVE. Elle a été déposée hier, à la Chancellerie fédérale, munies de 120.000 signatures. Qui doit encore les examiner avant de la valider.

Le texte impose aux sociétés d'analyser les risques d'atteintes aux droits humains et à l'environnement liés à leurs activités ainsi qu'à celles de leurs filiales et sous-traitants. Elles doivent aussi prendre des mesures pour y remédier et rendre compte publiquement de leur analyse et des mesures adoptées.

Portée par une association de 80 organisations de la société civile, l'initiative est basée sur les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, soulignent les initiateurs dans un communiqué. D'après eux, les entreprises suisses doivent assumer «un devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement dans l'ensemble de leurs relations d'affaires». Dommages causés par une filiale En cas de manquement au devoir de diligence, une multinationale pourrait devoir répondre des dommages causés par une filiale à l'étranger. «Certaines sociétés domiciliées en Suisse ne sont toujours pas prêtes à tenir compte des risques pour les droits hu-

mans et l'environnement découlant de leurs activités, ni à les prévenir ou minimiser», écrit l'association à l'origine du texte de cette initiative.

«Si une multinationale prend sa diligence raisonnable au sérieux en analysant et minimisant les risques découlant de ses activités, elle n'aura rien à craindre», souligne Rahel Ruch, coordinatrice de l'initiative citée dans le communiqué.

L'association met en avant un sondage, réalisé par ses soins, selon lequel 89% des personnes interrogées veulent que les multinationales suisses soient tenues de respecter les droits humains et l'environnement aussi à l'étranger, 92% estimant en outre que leurs filiales et sous-traitants doivent en faire autant.

Parmi les 80 organisations qui font partie de l'association figurent notamment Greenpeace, Alliance Sud, Amnesty International, le WWF, l'Union syndicale suisse (USS) et Unia, Swissaid, Transparency International, Terres des hommes Suisse, Uniterre et Attac. ■

Les Suisses veulent tout et son contraire

SONDAGE. De nombreux concitoyens disent avoir une conscience écologique sans pour autant renoncer à prendre l'avion.

Mandaté par la caisse maladie CPT, l'institut sotomo a analysé plus de 21.000 réponses à un questionnaire mis en ligne en septembre sur les sites internet des quotidiens *Blick* et *Le Matin*. Les participants étaient interrogés sur leurs projets de vie et la conjonction entre désir et réalité. Deux sondés sur trois (64%) disent rêver d'une vie «dans un beau paysage». Dans le même temps, 48% indiquent que l'accès aux transports publics et la proximité du lieu de travail sont des critères importants.

Or ceux qui donnent comme critère important un beau paysage effectuent souvent de plus longs trajets pour aller au travail et vivent plus fréquemment dans des maisons individuelles que les citadins (38% contre 28%). Ils contribuent au mitage du territoire et contredisent ainsi leurs

propres aspirations, notent les auteurs de cette recherche dans un communiqué.

Autre exemple: une majorité de 59% juge importantes à très importantes la conscience écologique et la durabilité. Ce sondage montre toutefois que cela n'a aucun influence sur leur comportement: ils sont tout aussi pendulaires et habitent tout autant dans des villas que les autres.

Idem pour l'avion: ceux disant avoir une conscience écologique sont presque aussi nombreux que les autres à s'envoler au moins deux fois par an (40% contre 43%).

Du côté des produits bio en revanche, la différence est nette, avec 74% des personnes avec conscience écologique jugeant important à très important d'en acheter. Ce chiffre n'est que de 37% chez les autres. ■

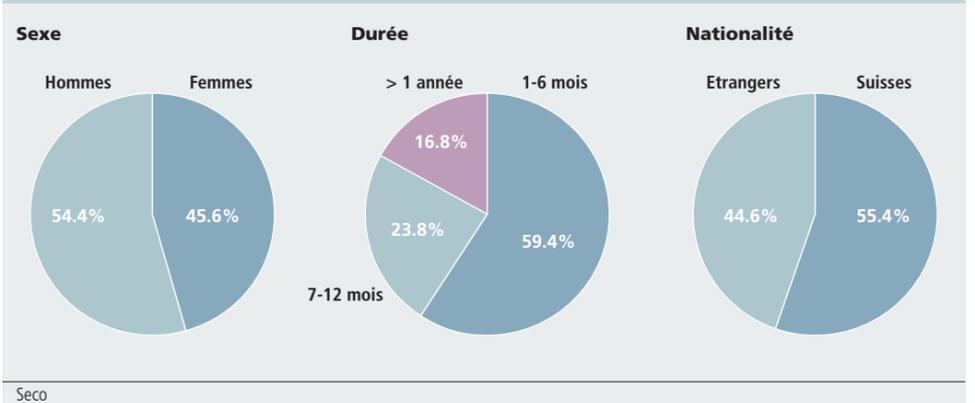
IRN: l'agence de presse se relance en Suisse

Devenue indépendante en 2015 après près de 20 ans dans le système de l'ONU, elle inaugure mercredi son siège à Genève. Désormais structurée en association, elle revendique des correspondants dans 70 zones de crise dans le monde. Cette ouverture couronne deux ans d'efforts, a indiqué la rédactrice en chef Heba Aly. Parmi les personnalités attendues mercredi, l'ambassadeur suisse à l'ONU à Genève Valentin Zellweger salue «une très bonne nouvelle pour cette ville et pour l'importante communauté humanitaire établie ici». IRIN voit dans cet établissement de nouvelles possibilités de renforcer ses travaux sur l'humanitaire et la finance, explique son président Howard French. Soutenue notamment par la Suisse, IRIN totalise en ligne une audience d'environ 250.000 personnes.

Le taux de chômage est resté inchangé en septembre à 3,2%

CONJONCTURE. 142.675 personnes étaient inscrites au chômage. Soit 183 de moins que le mois précédent.

NOMBRE DE CHÔMEURS INSCRITS



optimiste», a souligné M. Schärli, la reprise conjoncturelle ne se repercutant que lentement sur le marché du travail. Dans le cadre des variations saisonnières habituelles, le taux de chômage va augmenter dans les deux à trois prochains mois, prévient l'expert de la Confédération.

En Suisse romande et au Tessin, le taux de chômage est resté inchangé, s'inscrivant à 4,2%, nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,2%. Aucun canton francophone n'a toutefois vu sa situation se dégrader.

Neuchâtel reste toujours le canton romand le plus touché, avec un taux de chômage de 5,8%, stable par rapport au mois d'août. Genève suit de près, avec un taux de 5,5%, également inchangé. Suivent les cantons de Vaud et

du Jura, avec un taux de chômage de 4,6% chacun, tous deux en recul de 0,1 point.

En Valais, le coefficient a connu la même évolution qu'au niveau national, stable à 3,2%.

Le canton de Fribourg reste pour sa part en dessous de la moyenne nationale, avec 2,6% (-0,2 point). Le taux de chômage reste stable et atteint également 2,6% dans le canton de Berne, qui compte une minorité francophone.

A Zurich, le taux de chômage a légèrement augmenté de 0,1 point, à 3,6%, tandis que le Tessin est resté stable à 3,2%. Le canton le moins touché de Suisse est celui d'Obwald (0,8%), suivi d'Uri (0,9%) et d'Appenzell Rhodes-Intérieures (1%).

Au mois de juillet, les réductions de l'horaire de travail (chômage

partiel) ont touché 4250 personnes, soit 1325 (-23,8%) de moins que le mois précédent. Le nombre d'entreprises ayant eu recours à de telles mesures a diminué de 121 unités (-21,1%), passant à 453.

Selon les données provisoires fournies par toutes les caisses de chômage, quelque 3282 personnes ont épuisé leurs droits aux prestations de l'assurance-chômage dans le courant du mois de juillet. ■

NEUCHÂTEL RESTE TOUJOURS LE CANTON ROMAND LE PLUS TOUCHÉ, AVEC UN TAUX DE CHÔMAGE DE 5,8%, STABLE PAR RAPPORT AU MOIS D'AOÛT.

Vers un référendum vaudois contre l'interdiction de mendier

DROITS POPULAIRES. Il est lancé par un comité d'associations qui appelle les partis de gauche à soutenir sa démarche.



HADRIEN BUCLIN. «Avec nos forces actuelles, on n'est pas certain de faire aboutir le référendum. Il faut réunir 12.000 signatures en 60 jours.»

bien, l'interdiction de la mendicité est une usine à gaz, a renchéri le conseiller communal lausannois de solidaritéS Hadrien Buclin. Elle engendre des coûts administratifs et judiciaires qui seraient mieux utilisés pour lutter contre la pauvreté plutôt que contre les pauvres.

L'interdiction de l'aumône fait d'ailleurs l'objet d'une procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme, a précisé son collègue, le député Jean-Michel Dolivo. Les juges de Strasbourg devraient se prononcer dans un délai de deux à trois ans.

Il est par ailleurs cocasse de voir que l'UDC qui défend le fédéralisme empêche les communes d'avoir leur propre règlement sur la mendicité, a poursuivi M. Buclin.

«Avec nos forces actuelles, on n'est pas certain de faire aboutir le référendum. Il faut réunir 12.000 signatures en 60 jours, sans compter 2000 paraphes de marge», s'est-il inquiété. «On demande aux citoyens de s'investir».

Mais surtout le comité appelle tous les partis qui se sont opposés à l'interdiction lors du vote parlementaire (socialistes, verts, Verts/lib et PDC-Vaud libre) à s'engager résolument pour la récolte de signatures. «On espère qu'ils seront conséquents et qu'ils rejoindront le comité référendaire», a relevé M. Buclin.

Pas mal de groupes au Grand Conseil sont mal barrés. Ils veulent éviter une votation populaire qui deviendrait l'un des thèmes principaux de la campagne pour les élections cantonales, a relevé Ilias Panchard. Le co-président des Jeunes Verts soutient le référendum en son propre nom, Son

parti se prononçant jeudi. La récolte des signatures démarrera dès la publication du décret dans la *Feuille des avis officiels*, probablement cette semaine.

Côté associations, la Fondation Mère Sofia, la communauté Sant'Egidio et Emmaüs soutiennent également le référendum. «Demander l'aumône est le dernier moyen qu'ont les pauvres de subvenir à leurs besoins, a déclaré Yan Desarzens, directeur général de la Fondation Mère Sofia.

«Les gens qui mendient ne sont pas que les Roms. La loi interdit à l'ensemble des personnes de faire la manche. A la Soupe populaire on accueille jusqu'à 320 couverts par soir, et ce ne sont pas 320 Roms», a-t-il souligné.

«Il faut sortir de cette situation inacceptable», a relevé la députée popiste Christiane Jaquet-Berger. Le comité a mis en marche une deuxième démarche: il a écrit au Conseil d'Etat pour lui demander de réintervenir et proposer rapidement un projet garantissant le droit de tendre la main, a-t-elle expliqué. Au cas où il remettrait l'ouvrage sur le métier, le référendum pourrait être arrêté. ■